



HOTEL DE VILLE  
31 rue Sainte Catherine  
84330 MODÈNE

**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 juillet 2020**

**Présents :** Norbert LEPATRE, Alexandre ALLEGRE, Marie-Hélène ENRIETTO, Yannick CORBIN, Jacques DEYRIEUX, Nancy DUFOUR, Antonia DURAND, Sonia JACOBÉ, Christian RIPERT, Ivan ROBERT

**Absente excusée :** Laëtitia ALONSO (procuration à Marie-Hélène ENRIETTO)

**Public :** néant

**Secrétaire de séance :** Marie-Hélène ENRIETTO

**Secrétaire adjointe :** C. BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h10. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 25 juin 2020 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire fait un rappel :

Depuis la loi "Engagement et Proximité" en date du 27/12/2019, **la convocation dématérialisée** des élus est devenue **la règle**. Profitons de la nouvelle mandature pour mettre en place dorénavant l'envoi systématique des convocations du CM par voie dématérialisée. Monsieur le Maire demande de bien vouloir veiller à accuser réception. Les membres présents acquiescent.

### **1. Comptes-rendus des différentes réunions des syndicats**

EPAGE : RAS

Syndicat d'électrification Vauclusien : RAS

Syndicat Rhône Ventoux : RAS

Syndicat Forestier : RAS

SMAEMV : RAS

### **2. Elections sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants**

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020.

Dans les communes de moins de 1000 habitants : les délégués et leurs suppléants sont élus séparément au scrutin majoritaire à 2 tours au sein du conseil municipal. Pour Modène, il faut élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Norbert LEPATRE se porte candidat pour être délégué. Il est élu 10 voix POUR sur 10 votes.

Jacques DEYRIEUX, Ivan ROBERT et Christian RIPERT se portent candidats pour être suppléants. Ils sont élus 10 voix POUR sur 10 votes.

### **3. Avenant de la location de l'antenne Bouygues Télécom**

Lors du dernier conseil cette question avait été laissée en suspens pour demander des précisions sur certaines conditions de l'avenant proposé par la société Cellnex.

Certaines clauses de l'avenant ont été modifiées et monsieur le Maire en donne lecture et demande aux membres du Conseil de se prononcer sur le renouvellement de l'avenant avec Cellnex.

**Délibération prise POUR le renouvellement du contrat avec Cellnex à l'unanimité.**

#### **4. Chartre de la chambre des métiers et de l'artisanat**

Suite à la pandémie du COVID19, la chambre de métiers et de l'artisanat PACA propose que les communes adhèrent à la chartre de proximité « consommez local, consommez artisanal ».

Monsieur le Maire donne lecture de la charte, rappelle l'importance de soutenir l'économie locale et demande à l'ensemble des membres présents de se prononcer sur la question.

**Délibération prise POUR la signature de la charte à l'unanimité.**

#### **5. Fête votive 2020**

Monsieur le Maire fait le point sur ce qu'il est possible d'organiser avec le comité des fêtes. Une animation sera proposée les 2 premiers soirs, le vendredi 17 et le samedi 18 juillet. Mise en place de tous les gestes barrières pour la sécurité de tous. Christian Ripert attire l'attention sur le fait que la responsabilité du Maire pourrait être engagée s'il y avait un problème. Monsieur le Maire rappelle l'ensemble des mesures prises pour répondre aux exigences sanitaires du moment et précise qu'il appartient à chacun aussi de faire le choix de venir ou non. Il rappelle également qu'il est de son ressort de soutenir les forains, toujours dans une logique de soutien de l'économie locale et de l'artisanat, et que le Comité des fêtes de Modène avait tout son soutien pour l'organisation de cette fête dans le respect le plus total des conditions sanitaires imposées.

Plusieurs élus proposent leur aide si besoin lors des 2 soirs.

#### **6. Travaux**

- Acacias : Marie-Hélène Enrietto donne des explications sur le dernier devis reçu pour l'abattage des arbres. Les petites branches seraient broyées et le reste du bois serait débité et à évacuer (don ?). Le montant du devis est dans les 500€ pour les 2 arbres, abattage, broyage et découpe en morceaux.
- Fontaine / lavoir : Alexandre Allègre rappelle que le chantier n'est pas terminé, il reste à installer la pompe par l'entreprise Michelier. Un devis a été demandé au ferronnier Danjaume pour un cache afin de dissimuler la pompe, pour u coté plus esthétique (environ 325€). Il explique également avoir contacté plusieurs personnes pour réaliser une plaque en terre cuite pour indiquer que l'eau est non potable. C'est assez compliqué de trouver un artisan qui puisse réaliser cette plaque avec un logo compréhensible dans toutes les langues. Nancy Dufour propose l'idée de réaliser cette plaque en fer plutôt qu'en terre. Yannick Corbin propose de partir d'un carreau émaillé blanc classique et de demander à Véronique Albert (peintre sur la commune) de réaliser le logo. Monsieur le Maire propose également de le réaliser sur un carreau de terre cuite avec une impression – transfert comme le fait l'atelier Mallet à Caromb. Pour le moment aucune solution n'a été entérinée. Il faut voir s'il n'existe pas un code couleurs pour ce logo. Concernant le problème d'étanchéité du lavoir, Alexandre Allègre met en avant qu'il faudrait trouver une solution qui permette de garder le coté authentique du lavoir, plutôt qu'un enduit gris ou autre qui dénaturerait la beauté des lieux. Il est suggéré de demander à l'entreprise Chave son avis sur les différentes solutions qui pourraient être mises en œuvre pour réparer cette fuite. Tant que le problème n'est pas résolu, l'entreprise Michelier ne peut pas finir son travail.
- Panneaux de voirie : il devient urgent de changer les panneaux détériorés lors du 31 décembre. Les panneaux viennent d'arriver en Mairie. Yannick Corbin propose son aide pour les remplacer si besoin.
- Entrée du moulin / rte de st Pierre : monsieur le Maire informe que les travaux de création d'une nouvelle entrée sont en cours de réalisation. Il faudra veiller à ce qu'une demande de travaux soit déposée si une clôture ou un portail venait à être installés.
- Centre village : voir s'il serait possible de limiter la traversée du centre du village à 30 km/heure.

#### **7. Questions diverses et sociales**

RDV dimanche 12 juillet à 11h15 chez Alain Carle pour les 100 ans de Marcelle Carle.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 8h28.